Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Résultats des concertations sur le Plan directeur cantonal

Entre octobre 2003 et février 2004, le Service de l'aménagement du territoire a organisé 13 forums régionaux de concertation sur le Plan directeur cantonal. Quelques 335 représentants du monde politique, économique et associatif ont exprimé leurs propositions sur l'avenir du canton. Tous les domaines contenus dans le Plan directeur ont été discutés, y compris les relations avec l'administration cantonale.

L'objectif des forums était d'entrer dans la matière le plus concrètement possible. Les participants ont été invités à définir, secteur par secteur, les enjeux de l'aménagement du territoire et à proposer des objectifs et des mesures concrètes.

Les propositions ont été nombreuses : elles concernent tout particulièrement le développement économique, les transports et le cadre de vie. L'évolution des institutions a été souvent évoquée sous la forme d'une coopération intercommunale, considérée comme une condition au développement des agglomérations et des régions. La fusion des communes est aussi considérée comme une piste à analyser.

Ces forums ont par ailleurs montré que l'opposition villes - campagne n'est pas aussi profonde qu'on pourrait le croire : les préoccupations propres aux agglomérations sont souvent partagées dans les autres territoires. La différence réside dans le fait qu'en dehors des agglomérations, les enjeux sont moins complexes et les problèmes moins aigus.

Les relations avec l'administration cantonale ont également été évoquées, les

participants souhaitant voir le rôle de l'Etat évoluer vers un appui et un partenariat.

Outre les avis recueillis, ces forums ont constitué des moments d'échanges entre des acteurs qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble ; même si les intérêts sont différents, les avis convergent souvent sur les priorités de l'action publique.

Toutes ces propositions sont maintenant étudiées par le Service de l'aménagement du territoire et constitueront la base du nouveau Plan directeur cantonal. Cette esquisse sera soumise à l'avis des partenaires de la concertation ainsi qu'au Conseil d'Etat au cours de l'automne prochain. Ce sera alors l'occasion de vérifier que mesures du plan directeur répondent aux attentes exprimées.

Les documents complets sont disponibles sur le site internet "www.plandirecteur.vd.ch"

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mai 2004

DSE, M. Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la Sécurité et de l'Environnement, tél. 021 316 45 00 Mme Michèle Tranda Pittion, responsable du projet de Plan directeur cantonal, tél. 021 316 74 05